

LE LIEN NORMAND



Le bulletin
des salariés de l'agriculture

SOMMAIRE

- 2. Contacts Région
- 3. Edito
- 4. Vie de l'Association Régionale
- 5. Congé de paternité
- 6. Association du Calvados
- 7. Association de l'Eure
- 8. Association de la Manche
- 9. Association de l'Orne
- 10. Travail sur écran
- 11. Prestations supplémentaires
- 12. Conditions de travail des salariés
- 14. Formations continues
- 16. Zoom métier - Agent de traite
- 18. Culture de la silphie perfoliée
- 21. Humour
- 22. Offres d'emplois

LE LIEN NORMAND Février 2022- n° 10

Editeur

Association des salariés
agricoles de Normandie
Association loi 1901
9 rue de la Petite Cité
CS 80 882
27008 EVREUX

Imprimeur

Bémo graphic
rue des artisans BP 204
61006 ALENCON

Directeur de publication

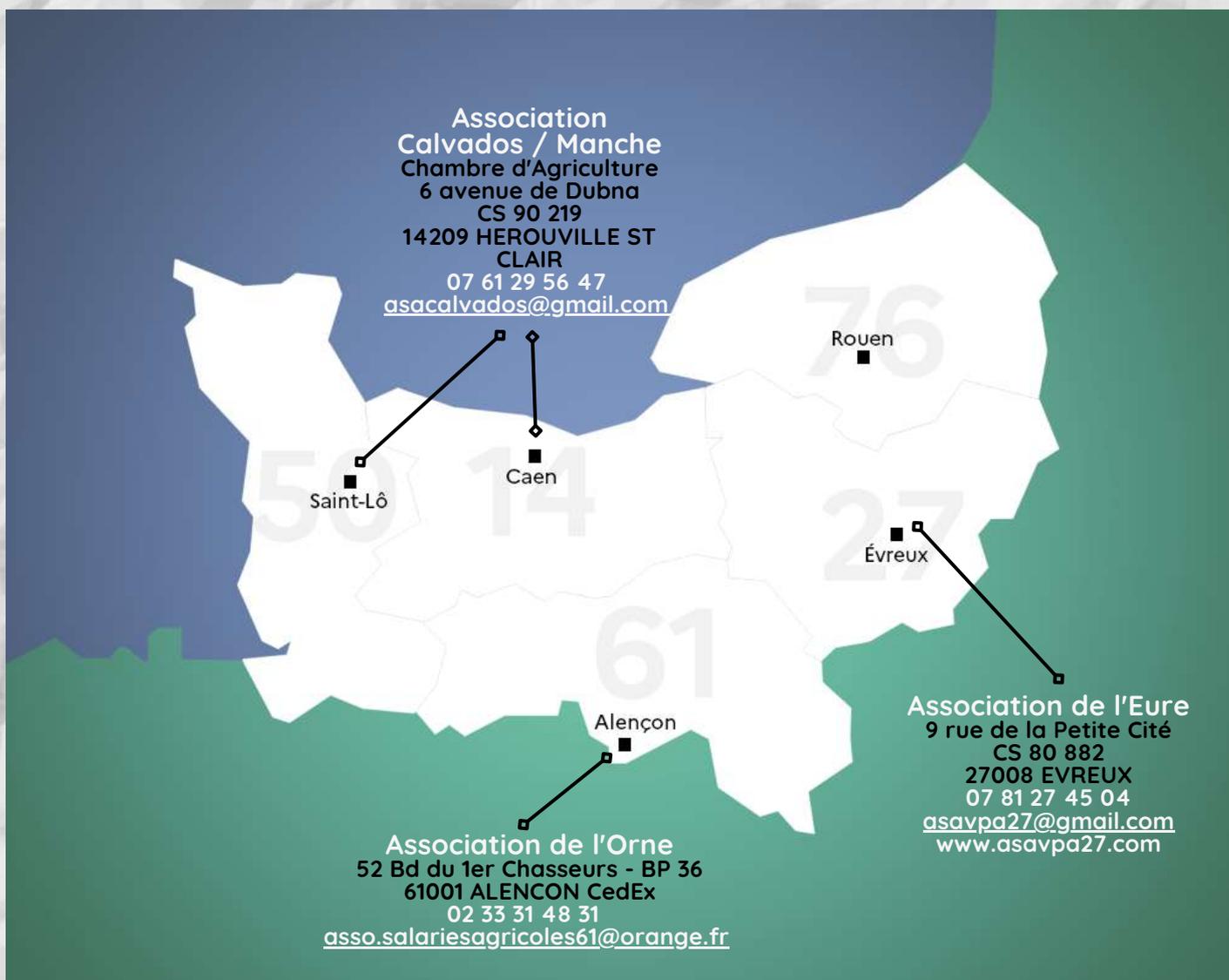
Patrick POULET

ISSN 2677-5832

Responsable de la rédaction

Marie France DELCROIX

Prix : 3 euros



L'ASA Normandie toujours proche des salariés agricoles a réalisé à l'automne 2021 une enquête auprès des salariés. Cette enquête avait pour objectif de recenser et de mieux connaître les conditions de travail des salariés de notre région.



Vous retrouverez la synthèse de cette enquête sur notre site internet :

<https://www.salariesagricolesnormands.com/>

N'hésitez pas à faire remonter vos impressions par rapport aux résultats de celle-ci.

Dans le cadre de notre contrat d'objectif avec la région Normandie, nous sommes très actifs sur l'axe promotion des métiers. En effet, nous sommes régulièrement en intervention dans les collèges de la région afin de sensibiliser les jeunes aux métiers de l'agriculture. Nous intervenons également auprès des demandeurs d'emploi, personnes en insertion ou en reconversion pour leur donner envie de se tourner vers nos métiers.

La chambre d'agriculture est encore derrière nous pour cette nouvelle année dans nos différentes missions ! Pour les salariés agricoles, avoir un partenaire qui nous soutient comme la chambre d'agriculture est très important.

Afin de continuer à soutenir les associations départementales dans leurs différentes missions, mais également de profiter de leurs activités, nous vous invitons dès à présent à renouveler votre adhésion auprès de votre ASA départementale !

En effet, si les associations existent encore aujourd'hui, c'est grâce à vous et à votre soutien. Nous continuerons cette année encore à vous informer sur l'actualité sociale et juridique vous concernant ! Vous pourrez également continuer à participer à nos sorties, nos visites, nos réunions d'informations et bien d'autres !

Patrick POULET
Président de l'Association
des salariés agricoles de Normandie

L'association des salariés agricoles de Normandie organise le 26 mai 2022 ses premières olympiades des métiers de l'agriculture.

Celles-ci se dérouleront à la ferme du lycée de Giel Don Bosco dans l'Orne dès 9h30. Ces olympiades sont ouvertes aux salariés de la production agricole et comporteront une épreuve théorique et une épreuve pratique.

- Conduite de tracteur
- Conduite de télescopique
- Manipulation de bovins

Si vous souhaitez participer à l'une de ces épreuves, veuillez nous en informer en prenant contact par mail

asso.salariesagricoles61@orange.fr ou par téléphone au 02.33.31.48.31 de 13h30 à 16h30.

inscription gratuite et nombre limité

Un dossier d'inscription vous sera ensuite envoyé
Nous comptons sur votre participation.



Yves LAVARDE,

Vice-Président de l'Association de L'Orne

La promotion des métiers de l'agriculture en Normandie en 2021

Pour faire évoluer les idées reçues, il est nécessaire de renforcer la connaissance des métiers de l'agriculture, ses formations et ses emplois, par une meilleure information des publics. Enseignants, collégiens, étudiants, conseillers d'orientation, prescripteurs de l'emploi, demandeurs d'emploi et grand public ont souvent une fausse connaissance de la réalité des métiers de l'agriculture. Pour permettre une meilleure orientation et faire en sorte que l'agriculture soit un véritable choix professionnel d'orientation, nous les informons.

Pour informer le public et attirer le plus grand nombre vers les formations, les métiers et les emplois de

l'agriculture, notre association a été présente sur 9 salons, forums ou foires en 2021.

Nous avons aussi réalisé 13 interventions en classe pour renforcer la connaissance de notre secteur, la diversité de nos métiers et valoriser notre secteur de production auprès des collégiens.

Afin de véhiculer une image positive et actuelle de l'agriculture et des métiers agricoles, nous avons effectué 2 sorties sur des exploitations. L'occasion pour les élèves de découvrir le fonctionnement d'une exploitation agricole et discuter directement avec les exploitants.

Nous avons également organisé 9 visites d'entreprise pour faire toucher du doigt la réalité des métiers de l'agriculture. Ces interventions sont proposées aux demandeurs d'emploi ou personnes en reconversion professionnelle et aux prescripteurs de l'emploi et de l'orientation.

Vous pouvez retrouver toutes nos actions de promotion sur le site : <https://www.oselagriculture-normandie.org/>



LE CONGE DE PATERNITE

Le congé de paternité et d'accueil de l'enfant

Depuis le 1er juillet 2021, le congé de paternité et d'accueil de l'enfant est allongé à 25 jours (32 jours en cas de naissance multiple). Il devient fractionnable et peut être accordé aux salariés et aux non salariés, dans les 6 mois suivant la naissance. Ce congé vous permet de cesser votre activité pour accueillir votre enfant.

La durée du congé

La durée est de 28 jours pour une naissance (3 jours de congé de naissance + 25 jours indemnisés par la MSA) ou 32 jours en cas de naissance multiple, à prendre dans les 6 mois de la naissance de l'enfant. Le congé peut durer moins de 25 jours si le père le souhaite et il est désormais fractionnable.

Pour les salariés agricoles, une partie de ce congé doit être prise **obligatoirement à compter de la naissance de l'enfant, pour une période consécutive de 7 jours** (4 jours de congé paternité faisant immédiatement suite aux 3 jours du congé de naissance).

+ d'infos sur notre site Internet
en flashant ce QR code...



Dans les 6 mois suivant la naissance, le salarié dispose d'une autre période de 21 jours (ou 28 jours en cas de naissance multiple) : cette période peut être fractionnée en deux périodes d'une durée minimale de 5 jours.

L'indemnisation du congé pour les salariés

Le congé de paternité est un droit ouvert à tous les pères, ainsi qu'à la personne vivant avec la mère, quels que soient le type de contrat de travail et l'ancienneté dans l'entreprise.

Le congé de paternité entraîne la suspension de votre contrat de travail. Durant cette période, la MSA vous verse les 14 jours d'indemnités journalières destinées à compenser la perte de salaire provoquée par l'arrêt de travail. Le montant des indemnités journalières est égal au gain journalier net de base (calculé à partir des salaires perçus les 3 derniers mois précédant le congé, dans la limite du plafond de la Sécurité sociale).

Pour bénéficier de ces indemnités, le salarié doit justifier d'une durée d'immatriculation d'au moins 10 mois en tant qu'assuré social (tous régimes d'assurance maladie confondus) et d'une durée minimale de travail salarié. Pour le concubin, la mère de l'enfant devra attester sur l'honneur vivre maritalement avec cette personne.

Quelles sont les démarches à effectuer ?

- Informer votre employeur des dates de prise et des durées de la ou des périodes de congés, au moins 1 mois avant le début de chaque période.
- Adresser une demande auprès de la MSA avant la date de début du congé, afin d'être indemnisé. Il convient de joindre à la demande des pièces justificatives selon la qualité de père ou de personne vivant avec la mère.

Le samedi 12 Février L'ASA Calvados a organisé une visite au Mémorial de Caen.

En cet après-midi, 25 adhérents de l'ASA du Calvados, de la Manche et de l'Orne se sont retrouvés pour une visite de 2h30 au musée de la seconde guerre mondiale et de la guerre froide.

Le samedi 19 Février, ce sont 15 adhérents qui se sont réunis autour d'un atelier aromathérapie avec « les ateliers d'Ali ». Nous avons appris à fabriquer grâce aux huiles essentielles, du baume du tigre comme décontractant musculaire et pleins d'autres petits sérums pour booster son immunité et soigner les bobos du quotidien.

Le dimanche 1er mai, La randonnée sera dans le Calvados cette année! Direction les alentours de Condé sur Noireau pour une boucle de 10 km avec une visite l'après-midi.

L'ASA Calvados va organiser une **soirée d'information** sur le thème de **la problématique employeurs et salariés**. Cette réunion est organisée communément avec la MSA et différents partenaires.

Depuis 2018, l'association des salariés agricoles du Calvados n'a pas pu organiser de voyage d'étude.

En octobre 2022, nous allons organiser un voyage d'étude de 4 jours autour des châteaux de la Loire. Au programme : visite de la forteresse de Chinon, visite d'une cave vivante de champignons, musée, croisière sur la Loire, Saumur ...



GARDEN



LE CONSEIL DU MOIS

« Le mois de Mars est là, le mois du Printemps, la période charnière pour les jardiniers.

Pour les retardataires, il faut réviser son matériel, tondeuse et motoculteur ou motobineuse : effectuer les vidanges, nettoyer les filtres à air, affûter les lames.

Au jardin d'ornement

- Tailler les arbres fruitiers à pépins, les rosiers, plantes vivaces fanées.
- Pour la tonte : réhausser la coupe, 1 ou 2 crans, pour éviter la mousse et les mauvaises herbes.

Au potager

- Premiers semis : salades laitues, chicorée, pois, fève et radis et si besoin sous châssis selon les températures basses.
- Planter : ail, oignons blancs et pommes de terre

Pour les jardiniers plus pointilleux, on peut suivre la lune croissante ou décroissante pour les plantations, semis, tailles et fleuraisons. »

Loïc FIEFFE

**Salarié paysagiste et
secrétaire de l'ASA 14**

FORMATION A VENIR :

"Entretien et réparation du petit matériel"

Formation de 2h un samedi matin en Septembre sur la commune du Lion d'Or.

Tarif : Gratuit.

Formation organisée par l'ASA 14.

**Notre assemblée générale
se déroulera le
samedi 19 mars
à la Chambre d'Agriculture
du Calvados.**

ACTIVITES PASSEES

Samedi 22 janvier

Une quinzaine d'adhérents de l'ASAVPA de l'Eure s'est réunie au restaurant le samedi 22 janvier avant d'aller visiter une des dernières champignonnières en cave de Normandie situé à Orbec. « Au XXe siècle, les galeries de la carrière ne sont plus exploitées pour de la pierre. Une champignonnière s'installe. Depuis, on y cultive les fameux Champignons de Paris (1 tonne de champignons de Paris par semaine !) mais aussi des pleurotes et des shiitakés. » L'occasion pour les adhérents de découvrir un univers totalement inconnu et de partager un bon moment ensemble.



Samedi 26 février

Le Salon International de l'Agriculture est le Rendez-vous incontournable de tous les acteurs du monde agricole. Comme chaque année, l'ASAVPA de l'Eure propose à ses adhérents d'aller le visiter en partant en bus d'Evreux. L'occasion pour les salariés agricoles de s'informer des dernières actualités et des nouvelles technologies en agriculture !

ACTIVITES A VENIR

Vendredi 11 mars

Le vendredi 11 mars aura lieu l'assemblée générale de l'ASAVPA de l'Eure. Elle débutera à 17h30 à la chambre d'agriculture du Neubourg. Nous présenterons le bilan 2021 et les perspectives 2022. Les adhérents de l'ASAVPA pourront se retrouver à la suite de cette assemblée générale à « la table de Tom » afin de partager un bon moment ensemble.

Jeudi 24 mars

Vous êtes demandeurs d'emplois ?
En reconversion professionnelle ?
Vous souhaitez découvrir un nouveau métier ?
L'association des salariés agricoles de l'Eure vous invite à découvrir les métiers des espaces verts le jeudi 24 mars prochain à l'Hortipôle d'Evreux.

Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire, contactez-nous !
asavpa27@gmail.com - 07 81 27 45 04

Samedi 2 ou 9 avril

L'ASAVPA vous propose de découvrir le fonctionnement d'une exploitation de cresson. Les propriétaires présenteront l'historique de la cressonnière ainsi que leur métier. Pour vous inscrire ou vous informer, n'hésitez pas à nous contacter !



RETOUR SUR LES ACTIVITES PASSES

→ Du vendredi 26 au 28 Novembre, les associations du Calvados et de la Manche sont parties à 13 personnes pour découvrir le Château Latour à Pauillac où un concours de taille de vigne était organisé par l'ASA Gironde. Nous avons suivi une formation la veille du concours pour apprendre les bases de la taille de vignes au Château Labégorce à Margaux. Le lendemain, ce sont 70 concurrents qui se sont affrontés pour gagner le sécateur d'or. Pendant que les juges délibéraient, nous avons visité le vignoble et le chai du Château Latour.

« Après ce petit séjour en Bordelais, je tiens à remercier le château Latour pour l'accueil qui nous a été réservé, entre la visite du vignoble en calèche, du chai et des caves mais également pour les dégustations et le repas. Un grand merci à toute l'équipe bordelaise et particulièrement à Sophie, l'animatrice, pour l'organisation du week-end ».



Nicolas MARY, Président de l'Association de la Manche



→ Les Associations de la Manche et du Calvados, organisent un covoiturage afin de permettre aux salariés agricoles de se rendre au **Salon International de l'Agriculture le samedi 26 Février**. C'est déjà une vingtaine de personnes qui s'est inscrite à cette journée.



ACTIVITES A VENIR

→ Cette année a lieu le **congrès national de l'Association des salariés agricoles de France** qui aura lieu les **3, 4 et 5 mars 2022** à Blanquefort en Gironde. L'ASA France profitera de ce congrès pour fêter ces 60 ans !

→ Le **concours de taille de pommiers** a lieu cette année à **Brécéy le 12 mars**. Accueil à 9h30 près de l'église de Brécéy pour l'épreuve théorique en salle suivi de la visite de l'EARL "Les vergers du Val de Sée". Le repas sera à prévoir (~15€). L'épreuve pratique débutera à 14h à l'EARL de Souleuvre. Seuls les salariés agricoles peuvent s'inscrire au concours. N'hésitez pas à vous inscrire, de nombreux lots sont à gagner !!

→ Nous irons visiter le **Haras National de Saint Lô**, le samedi **02 avril 2022**, rendez-vous à 15h. Entrée gratuite. Nous terminerons la journée au Bowling, 1ère partie gratuite !!

→ Comme promis, nous vous proposons la **traversée de la baie du Mont Saint Michel, le samedi 25 Juin**. Rendez-vous à l'entrée principale du Mont. Sortie commentée jusqu'au rocher de Tombelaine, Boucle de 7 km pour évoquer divers aspects de la baie. Durée 3h30. 10€/adulte et 5€/enfant.

Recommandations :

La traversée s'effectue pieds nus et jambes nues, en short. Prévoir d'être bien couvert sur le haut du corps avec coupe-vent imperméable, polaire. Un éventuel change peut être prévu (à laisser dans la voiture).



→ Notre **Assemblée Générale** aura lieu le vendredi **25 Mars, au soir, à Saint-Lô**.

PROMOTION DES METIERS DE L'AGRICULTURE

Dans un monde agricole perturbé, il est urgent de mettre en avant une juste reconnaissance de l'importance des métiers de l'agriculture avec des axes de communication : mieux former, mieux accompagner, mieux transmettre...

L'attractivité de ces métiers avec un panel allant de l'animal au végétal, du machinisme à la nature, permet et permettra le renouvellement des générations. Ces métiers ont du sens et tendent à se moderniser.

Chaque année, l'Association de l'Orne en partenariat avec la MSA, la Chambre d'Agriculture et la Région œuvre pour aider au développement de l'emploi en production agricole. Elle communique sur les métiers, la formation, accompagne les salariés si besoin dans leur recherche et répond aux questionnements de salariés ou futurs salariés.

Elle participe à des forums sur les emplois et métiers, foires et stands en lien avec le monde agricole en animant des stands. Elle intervient aussi en milieu scolaire ou professionnel afin d'informer les jeunes ou moins jeunes sur les différents types d'enseignement et métiers qui offrent des possibilités (perspectives, évolution, connaissance, formation de qualité...).

Nous pouvons aussi rappeler qu'un programme qui se nomme « **L'aventure du vivant** » qui fait le tour de France en camion sera présent à Alençon du 24 au 26 mars 2022. L'objectif : promouvoir les richesses de l'enseignement agricole (formations, établissements et perspectives professionnelles).

Rendez-vous sur le site « L'aventure du vivant » (promouvoir l'enseignement agricole) du Ministère de l'agriculture et de l'Alimentation pour plus amples renseignements.

Sylvie FELDHOFFER,
sympathisante de l'Association de l'Orne

SECOURISME : Maintien et Actualisation des Connaissances

Le 30 novembre dernier, un groupe constitué depuis plusieurs années participait à une journée secourisme. Le but était d'actualiser ses compétences de Sauveteur Secouriste du Travail.

La journée était animée par un formateur de la Protection Civile et le financement de cette formation assurée par la MSA Mayenne Orne Sarthe.

Les conduites à tenir face à une situation d'accident :

- protéger,
- examiner,
- alerter ou faire alerter,



- **Protéger** la victime c'est reconnaître sans s'exposer au danger.

- **Examiner** c'est rechercher les signes qui indiquent que la vie de la victime est menacée.

- **Alerter** c'est transmettre les informations nécessaires et suffisantes pour que les secours puissent organiser leur intervention.

Les numéros d'appel de secours sont le 15, le 18 ou le 112.

Nicole PLAIS, Présidente de l'Association

Notre Assemblée Générale se déroulera le vendredi 18 mars 2022 à Alençon

Le thème de cette année portera sur "La Convention Collective"



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

TRAVAIL SUR ÉCRAN, CONSEILS POUR PRÉVENIR LES MAUX

Au travail, les tâches réalisées sur écran prennent chaque jour une ampleur nouvelle, que ce soit sur ordinateur au bureau, portable, tablette ou smartphone sur le terrain. Y sont associées des pathologies particulières qu'il est possible d'éviter par une prévention simple et adaptée.

La profession agricole est plus souvent décrite comme une succession de travaux physiques que sédentaires. Pourtant, en milieu rural aussi, l'activité sur écran prend peu à peu une importance jusqu'alors insoupçonnée. Qu'il s'agisse de gestion d'exploitation, de secrétariat administratif, de pilotage de machines assisté par ordinateur... la position assise gagne aussi du terrain en campagne.

Qui dit station assise prolongée devant l'écran dit donc adaptation du poste de travail et précautions à suivre pour contrer l'apparition possible de pathologies particulières, telles que douleurs lombaires, de la nuque, tendinite, fatigue oculaire...

Adaptez votre environnement de travail... et adaptez-vous

Si vous devez passer de longs moments devant votre ordinateur, il paraît logique que cela soit dans les meilleures conditions possibles. Il ne vous viendrait pas, par exemple, à l'esprit de travailler sur votre exploitation sans vêtements solides, ni équipements de protection. Même si le danger est ici moins immédiat, plus insidieux pour votre santé, il se manifeste dans la répétition des gestes associée à une posture inadaptée. Voici donc quelques conseils simples pour optimiser votre comportement :

- asseyez-vous bien en appui au fond de votre siège, de préférence muni d'un appui-tête et d'accoudoirs,
- vos bras doivent être à 90° au niveau du coude,
- vos avant-bras doivent être en appui,
- vos pieds sont à mettre à plat ou sur un repose-pieds en fonction de votre taille et de vos goûts,
- vos genoux sont aussi à 90°,
- votre écran doit être placé face à vous et perpendiculaire aux fenêtres, sa hauteur réglée au niveau de vos yeux. Sa luminosité est fonction de la lumière de la pièce et du moment de la journée. L'inclinaison est affaire de goût et de gêne détectée (exemple des lunettes à verres progressifs),
- la taille de votre souris doit être adaptée à celle de votre main. Elle doit être placée le plus proche de vous possible,
- votre clavier doit être posé à plat dans l'alignement de votre écran,
- votre espace ordinateur doit être organisé en trois zones pour permettre un travail efficace. La plus proche de vous ne comprend que les objets nécessaires à votre travail habituel (clavier, souris...), la deuxième regroupe ce qui sert au travail occasionnel (téléphone, calculatrice, stylos...), la troisième, hors de l'aire de travail, rassemble tout le reste (écran, plante verte, dossiers classés...).

soignez votre hygiène de vie

Veillez, et c'est valable pour tout autre type d'activité hors travail sur écran, à respecter un équilibre pour concilier harmonieusement vie privée et vie professionnelle. Certains impondérables tels que sédentarité, surcharge de travail, délais contraints, problèmes matériels, doivent être contrebalancés par un rythme de sommeil régulier, une alimentation et une hydratation équilibrées, sans oublier la pratique d'exercices physiques adaptés.

Bougez votre santé

Vos muscles, qui ne sont pas assez ou mal sollicités, savent assez rapidement se rappeler à votre bon souvenir par des douleurs qui peuvent à la longue devenir chroniques. Pour les éviter, pratiquez régulièrement des étirements adaptés. Leur pratique, qui n'est ni contraignante, ni chronophage, vous évitera des déboires médicaux ultérieurs beaucoup plus dispendieux et préjudiciables.

Service communication
MSA Mayenne-Orne-Sarthe

LES AIDES DE L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE POUR LES SALARIÉS

DES PRESTATIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR VOUS AIDER AU QUOTIDIEN

Dans le cadre de son action sanitaire et sociale, la MSA propose aux salariés des prestations extra-légales. Ces prestations, destinées à améliorer leurs conditions de vie, viennent en complément des dispositions légales.

Les prestations d'Action sanitaire et sociale sont, pour leur grande majorité, soumises à condition de ressources. Elles viennent compléter les prestations légales et permettent aux salariés de faire face à des dépenses exceptionnelles ou des événements de vie susceptibles de mettre en difficulté l'équilibre budgétaire de leur foyer.

L'accueil d'un enfant

La naissance d'un enfant occasionne de nombreuses dépenses. C'est pourquoi, la MSA verse à la naissance d'un enfant, une aide au salarié allocataire. Cette aide est versée sans conditions de ressources. Elle permet d'aider les familles à accueillir cet heureux événement dans les meilleures conditions possibles. Aucune démarche n'est à accomplir pour en bénéficier.

La garde d'un enfant

La MSA verse une prestation de service directement aux structures. Elle permet aux parents d'enfants qui fréquentent une crèche, halte-garderie, multi-accueil, garderie périscolaire et accueil de loisirs sans hébergement de bénéficier de tarifs privilégiés.

Les vacances et les loisirs

Afin de favoriser le départ en vacances des familles. La MSA attribue des chèques vacances ACNV. Ils permettent de financer les hébergements, les voyages, les transports, les activités culturelles... Délivrés en mars, leur montant varie en fonction du quotient familial.

La MSA organise également deux colonies de vacances par an au domaine de Beg-Porz à Kerfany-les-Pins en Bretagne, et au centre Sweet Home à Cabourg en Normandie. Le coût du séjour est atténué par une participation de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe.



Ce QR code vous permet d'accéder directement au livret d'Action sanitaire et sociale de la MSA.

Les tickets loisirs, quant à eux, permettent de payer tout ou partie des frais d'inscription à des activités culturelles, artistiques ou sportives proposées par des structures collectives, agréées par les autorités compétentes.

Les aides aux études

Parce que les études des enfants ont un coût important, la MSA propose diverses aides en plus des dispositions légales : aides à l'apprentissage, aides aux études secondaires et supérieures.

Les aides à l'habitat

Afin de contribuer à l'amélioration de l'habitat, la MSA Mayenne-Orne-Sarthe peut consentir des prêts destinés soit à l'acquisition, la construction ou l'amélioration d'un logement, soit à l'équipement ménager et informatique.

Toutes ces prestations sont soumises à des conditions d'affiliation ou de ressources. Pour en savoir plus sur les conditions, consultez le site mayenne-orne-sarthe.msa.fr

Le quotient familial

De nombreuses aides de l'Action sanitaire et sociale de la MSA sont calculées en fonction du quotient familial. Pour connaître votre quotient ou télécharger une attestation, rendez-vous dans Mon espace privé sur mayenne-orne-sarthe.msa.fr

Service Communication
MSA Mayenne-Orne-Sarthe

LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS AGRICOLES EN 2021

L'ASA Normandie a réalisé d'octobre à décembre 2021 une enquête sur les conditions de travail des salariés agricoles en 2021. Cette enquête a été réalisée dans le cadre du contrat d'objectif « Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences agricoles ». Nous avons récolté 124 réponses lors de cette enquête.

Les conditions de travail recouvrent les aspects matériels (contraintes physiques, moyens, conditions sanitaires, etc.), organisationnels (temps de travail, rythme de travail, autonomie et marge de manœuvre, etc.), et psychosociaux (relations avec la hiérarchie et les collègues, sentiment d'utilité, etc.) dans lesquels est exercée l'activité professionnelle.

Dans notre enquête, les salariés estiment avoir de bonnes conditions de travail (48%) seulement une partie (28%) trouvent leurs conditions de travail moyenne à médiocre.

Concernant le volet santé, 8 salariés sur 10 se sentent en sécurité dans leur travail. Nous vous rappelons que tout employeur est tenu de prévenir les risques professionnels auxquels sont exposés ses salariés. Cela peut se faire par affichage des consignes de sécurité, installation d'équipements de protection collective, mise à disposition d'équipements de protection individuelle (EPI), ou encore par des formations spécifiques à la santé et à la sécurité au travail. L'employeur doit assurer une visite avec un médecin du travail aux salariés exposés à certains risques, notamment chimiques.

En revanche, un salarié sur deux trouve que son travail est un facteur de stress. On parle de stress au travail quand une personne ressent un déséquilibre entre ce qu'on lui demande de faire dans le cadre professionnel et les ressources dont elle dispose pour y répondre.



Les situations stressantes qui s'installent dans la durée ont toujours un coût pour la santé des individus qui les subissent. Elles ont également des répercussions négatives sur le fonctionnement des entreprises (turnover, journées de travail perdues, perte de qualité de la production, démotivation...).

Tout salarié doit bénéficier d'un repos hebdomadaire. Le repos hebdomadaire est d'au moins 24 heures consécutives, qui s'ajoute à l'obligation de repos quotidiens de 11 heures consécutives. Par conséquent, la durée minimale du repos hebdomadaire est fixée à 35 heures consécutives. Le plus souvent, le salarié bénéficie de deux jours de repos consécutifs cependant 29% des répondants à notre enquête ne disposent pas de 48 heures de repos par semaine.

La majorité des salariés sont satisfaits de rejoindre leur lieu de travail (78%), ce qui les motive sont l'ambiance de l'entreprise et le salaire. Pourtant, un salarié sur deux changerait de domaine s'il en avait la possibilité et seulement 60% recommanderait à leurs proches de venir travailler dans l'agriculture.

En ce qui concerne la reconnaissance et la communication au travail, une partie des répondants (44%) estime ne pas avoir de reconnaissance de la part de leur employeur. Aussi, le besoin de reconnaissance au travail est fort et c'est un levier de motivation important, qui conditionne la force de l'investissement des collaborateurs. La reconnaissance peut se traduire de différentes manières : par des paroles bien sûr, mais aussi et surtout par des actes. Une partie des salariés considère également ne pas se sentir écouté (37%) et que la communication n'est pas bonne (35%).

Certains salariés trouvent que les responsabilités de chacun ne sont pas clairement définies (33%) et une autre partie a l'impression de travailler sous pression (38%).

D'autre part, la majorité des répondants à cette enquête (66%) estime ne pas être payé à la hauteur de leur travail. Par ailleurs, la plupart des salariés (64%) n'a pas été informée de la nouvelle convention collective y compris dans les domaines concernés. Ils n'ont pas vu de changement sur leur salaire et leurs conditions de travail (84%) et n'en ont pas discuté avec leur employeur (75%).

Le travail a de nombreux effets, positifs ou négatifs, sur la santé physique et psychique et c'est son organisation qui peut permettre de l'améliorer ou la fragiliser. Par exemple, avoir les moyens de faire un travail de qualité est facteur de bien-être psychologique ; ou bien, les conséquences négatives du port de charges lourdes sont atténuées si l'organisation donne du temps pour réaliser les bons gestes, limite leur répétition, mais aussi s'il existe un collectif de travail sur lequel s'appuyer.



De mauvaises conditions de travail peuvent engendrer des troubles variés : sentiment de dévalorisation voire dépression, fatigue, usure, troubles musculo-squelettiques ou cardio-vasculaires, cancers, accidents, etc. C'est pourquoi il est nécessaire d'observer les conditions de travail dans toutes leurs dimensions en interrogeant le travailleur lui-même, car il en est le meilleur connaisseur. Nous invitons les employeurs à discuter de cette enquête avec leurs salariés afin d'améliorer un maximum leurs conditions de travail.

Vous retrouverez la synthèse de l'enquête sur notre site internet <https://www.salariesagricolesnormands.com/>

Constance Guéné
Animatrice de l'Association des
salariés agricoles de Normandie





FORMATIONS CONTINUES DES SALARIÉS AGRICOLES : FAITES VOS CHOIX!



Les salariés agricoles peuvent se former tout au long de leur carrière, afin de consolider leur autonomie et monter en compétences au sein de leur entreprise. Les employeurs bénéficient d'un dispositif de prise en charge de ces formations via OCAPIAT. A ce jour, une partie du programme de l'année 2022 est disponible. Les salariés peuvent donc déjà échanger avec leurs employeurs pour faire leur choix.

OCAPIAT est l'opérateur de compétences (OPCO) pour les salariés de la coopération agricole, l'agriculture, la pêche, l'industrie agroalimentaire et les territoires. Il remplace le FASEA depuis janvier 2020. Il permet de prendre en charge de nombreuses formations pour les salariés agricoles, grâce aux contributions légales versées par les entreprises. Pour les formations inscrites au catalogue OCAPIAT,

l'intégralité des coûts pédagogiques sont prises en charge, ainsi que le salaire correspondant à la durée de la formation, sur la base du SMIC horaire chargé. Si la formation n'est pas inscrite au catalogue OCAPIAT, l'employeur peut activer le dispositif « Boost Compétences », permettant une prise en charge partielle des coûts pédagogiques de la formation.

De nombreuses formations sont proposées en Normandie, par différents acteurs. Le réseau régional des CUMA propose ces formations spécifiques :

Pour en savoir plus :
www.normandie.cuma.fr. Contact :
Mathilde GAUDIN au 07 66 18 32 31

SALARIES DE CUMA

Les réglages de l'ensileuse maïs

1 jour à préciser : Février 2022 et Novembre 2022 en Normandie

Organisation du travail et de son atelier

3 jours A définir

Guidage et autoguidage RTK

1 jour A définir

Dans le département de la Manche, l'association Terres de Métiers propose cette formation :

Contact : Magali TUBOEUF
au 06 79 92 65 78

SALARIES AGRICOLES

Certiphyto : renouvellement du certificat individuel (opérateur)

1 jour Saint Lô le 22 avril 2022



La Chambre d'Agriculture de Normandie propose également des formations inscrites au catalogue OCAPIAT.

Pour les utilisateurs de produits phytosanitaires : Plusieurs formations de 2 jours permettant d'obtenir un primo certificat

individuel « opérateur » sont proposées dans les 5 départements normands au cours du premier trimestre.

De plus, 33 autres formations pour renouveler ce certificat (durée de 7 heures) sont également proposées au sein des différents départements, de janvier à juin 2022.

Une formation consacrée aux premiers secours est organisée le 28 février 2022 à Vire.

La Chambre d'Agriculture de Normandie propose d'autres formations programmées d'ici juin 2022 dans ses différentes antennes. A ce jour, elles ne sont pas inscrites dans le catalogue OCAPIAT. Elles sont ouvertes aux exploitants et salariés agricoles. Voici quelques sélections :

M'initier au parage pour prévenir les boiteries 3 jours

Saint Lô (50): 23, 24 février et 15 mars
Bernay (27) : 1er, 29 mars et 5 mai

Me perfectionner au parage 1 jour

Vire (14) le 1er mars
Saint Lô (50) le 16 mars

Apprécier le stade de gestation de mes vaches grâce au palper rectal 1 jour

Saint Lô (50) le 24 février

BOVIN VIANDE

Vêlage, Veau, Vivant : assurer les 3 V en allaitant 1 jour

Hérouville Saint Clair (14) le 9 mars

Assurer le suivi de mon troupeau avec Pilot'Elavage 1 jour

Bois Guillaume (76) le 26 mai

EQUIN

Garantir des prairies de qualité pour mes chevaux 2 jours

Lisieux (14) les 7 avril puis 25 mai
Saint Lô (50) les 28 avril puis 1er juin

PRODUCTIONS VEGETALES

Introduire le désherbage mécanique dans ma rotation 1 jour

Hérouville Saint Clair (14) le 24 mai
Saint Lô (50) le 1er mars
La Ferrière aux Etangs (61) le 19 mai
Guichainville (27) le 15 mars

MACHINISME

Eviter le tassement de mes sols 1 jour

La Ferrière aux Etangs (61) le 17 février

Régler ma moissonneuse batteuse 1 jour

Hérouville Saint Clair (14) le 14 juin
Les Andelys (27) le 15 juin

Vérifier mes matériels de levage et de manutention 1 jour

Bernay (27) le 22 février
Neufchâtel en Bray (76) le 24 février

CIRCUITS COURTS - AGRITOURISME

Respecter les bonnes pratiques d'hygiène en production fermière 2 jours + 2H30 à distance

Hérouville Saint Clair (14) les 19 et 20 mai
Le Neubourg (27) les 24 et 25 mars

Pour s'inscrire ou en savoir plus sur les formations proposées
par la Chambre d'Agriculture :
<https://normandie.chambres-agriculture.fr/nos-solutions/formation>
Contact : Christophe DENDONCKER - Tél : 02 35 59 47 27

AGENT DE TRAITE MADE IN IRLANDE

ZOOM METIER

Johanna LHERMITTE, 24 ans, originaire de l'Eure est titulaire d'un Bac Professionnel CGEH (Conduite et Gestion d'une Entreprise Hippique) à la MFR de Vimoutiers, d'un BTS ACSE (Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise) au CFA de Sées et de sa Licence Driver/Jockey.

Après un début de carrière dans le monde des chevaux de course de trot au sein de différentes écuries françaises, Johanna est allée perfectionner son métier de lad driver aux États-Unis dans les écuries MELANDER, durant 3 mois.

N'ayant plus le physique et l'envie à travailler dans la filière équine, Johanna décida de s'orienter vers la filière bovine ayant déjà une expérience de la conduite d'engins agricoles et de la traite : « Je me suis dirigée vers la filière bovine étant donné que mon physique ne m'aurait pas permis de continuer mon métier de lad. La filière bovine qui m'a toujours intéressée autant pour la diversité des tâches et sa modernisation, m'a poussée à me reconverter. »

A son retour en France, Johanna décroche un contrat en tant qu'Agent de traite dans une exploitation en polyculture-élevage mais après 13 mois passés dans cette ferme, elle voulait, une fois encore, pousser l'expérience donc elle est partie en Irlande

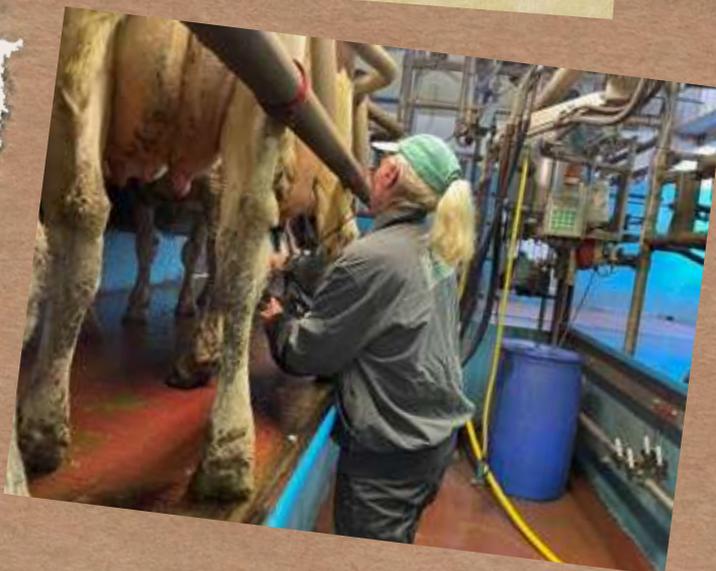
pour un contrat en tant qu'agent de traite sur une exploitation de 72 hectares avec un cheptel de 200 vaches laitières.

INTERVIEW

- Comment as-tu trouvé l'annonce pour ton contrat en Irlande ?

« J'ai trouvé mon contrat en parcourant les annonces d'emploi sur les réseaux sociaux, il existe des groupes spécialement pour l'emploi à l'étranger. J'ai choisi de travailler dans l'exploitation de Richard O'Sullivan à Freemount dans le comté de Cork, car c'est principalement des terres de bovin lait. »

Johanna
LHERMITTE



- Pourquoi partir à l'étranger et pourquoi l'Irlande ?

« Je suis une personne qui veut toujours apprendre plus et c'est pourquoi j'ai voyagé avec mon métier de lad driver donc il me semblait normal de partir à l'étranger pour cette reconversion. Le fait de partir à l'étranger permet de redécouvrir notre métier sous différents angles. J'ai choisi l'Irlande pour son accessibilité professionnelle puisque ce pays est très ouvert aux travailleurs étrangers, et plus particulièrement car l'Irlande est un pays à dominance élevage. C'est aussi un pays anglophone très réputé au niveau des travailleurs agricoles. »

- Quelles sont les différences que tu peux apercevoir entre la France et l'Irlande ?

Partie élevage : « Je suis arrivée en période de vêlage et j'ai pu constater que le cheptel est 100% à l'herbe sur 72ha de pâturage au fil. Les animaux ne rentrent dans les bâtiments que pour la traite ou durant la saison hivernale car en hiver le cheptel est en intérieur. La salle de traite est à l'arrêt de décembre à février.

Partie matériel agricole : les éleveurs font beaucoup appel aux entreprises pour la fenaison et les ensilages. Leur parc matériel est réduit. Les étudiants font les remplacements les week-ends. C'est ça aussi l'Irlande, tout le monde se donnent un coup de main. Mais ce qui reste pour moi la plus grosse différence, ayant gardé contact avec la France, c'est le cheptel : un cheptel moyen en Irlande est de 200 vaches laitières contre 80 en France. Je suis passée d'une salle de traite de 2 quais de 6 vaches à 2x20 vaches. »

Partie salaire : « Je vais parler en salaire net, l'agent de traite est payé 14€ de l'heure en Irlande mais le coût de la vie est de 3.7% plus élevé qu'en France. »

Partie économie : « La principale race laitière sur le territoire est la race Frisonne, plus petite et trapue que la Prim'Holstein pour réduire les dégâts dans les prairies. Elles permettent des taux de matières grasses et protéiques plus élevées. Le prix du lait augmente légèrement en Irlande (+1 % entre 2019 et 2020). La moyenne annuelle du prix de base était 351 € les 1000L contre 341 € en France. Pendant le pic de lactation irlandais en mai 2021 : 333 € / 1000L en Irlande pour 322 € / 1000L pour la France. Comme l'Irlande a une bonne maîtrise de ses coûts de production notamment en autonomie alimentaire, les éleveurs ont une meilleure rémunération. Heureusement car l'agriculture est la principale économie du pays devant le tourisme. »

- Quel conseil donnerais-tu à une personne qui souhaite voyager pour son métier ?

« Il faut se lancer. Ne pas avoir peur de partir seul car ou que l'on aille, nous faisons toujours des bonnes rencontres. Il est très simple de trouver un coup de mains, tout le monde est ouvert et intéressé quand ils échangent avec un jeune actif à l'étranger. Mais il faut quand même être simple et ouvert d'esprit, être prêt à changer sa mentalité pour s'adapter au pays. Je trouve toutes les informations administratives sur les réseaux sociaux, il y a des "groupes" entre les expatriés. C'est très simple. »



Nom latin: *Silphium perfoliatum* L.
Famille: Astéracées (Composae, Syn. Asteraceae)
Silphie originaire naturellement de régions tempérées d'Amérique du Nord et aujourd'hui répandue avant tout dans les états de l'est des USA ainsi qu'au Canada. Aujourd'hui développée en Allemagne pour une surface de plus de 10 000 ha.

La floraison : de mi-juillet à fin septembre. Les fleurs d'un jaune lumineux sont grandes (6 - 8 cm) et sont particulièrement visitées par les insectes.

Une disposition importante de ruches aux abords de la parcelle permet un rendement de 150 kg/ha de miel.

Préparation du lit de semences

Il faut tenir compte du fait que les graines de Silphie demandent beaucoup d'eau pour gonfler et germer. La préparation optimale du sol consiste en un revêtement lâche et finement friable d'environ 1 cm, la graine pressée dans la terre favorisant le contact avec l'eau du sol.

Pour le semis, il est donc important que l'ameublissement du sol soit aussi plat que possible. Un nivellement réalisé dès l'automne ou au début du printemps crée ainsi de bonnes conditions pour cela. Le sol ne doit être utilisé à cette fin que s'il est bien sec. Il doit bien s'émietter et ne doit pas s'agglomérer. L'objectif doit être de trouver un sol suffisamment ferme pour la remontée d'eau capillaire à la profondeur d'implantation de la silphie, un sol recouvert uniformément d'une couche de terre meuble, ce qui minimise l'évaporation.

Profondeur de semis

La silphie est généralement déposée à une profondeur de semis de 1 cm. S'il y a une menace de sécheresse, il est préférable de la déposer jusqu'à une profondeur maximale de 2 cm.

Type de terre

La silphie se positionne dans tout type de sols, y compris les sols drainés, en revanche pour atteindre ses plus hauts rendements, le choix de terrain à tendance humide avec un pH neutre à basique est préférable.

Pour faire simple la Silphie se sème dans les terres où le maïs se plaît. Si c'est un mauvais sol en rendement maïs cela fera un mauvais rendement en silphie.

Eviter les terres acides ou alors apporter au minimum 1000 kg/ha de CaO par an.

Technique de semis

D'après les résultats des essais de la TFZ à ce jour, les semoirs mono-granulaires conviennent au semis, mais l'utilisation de semoirs spécifiques peut apporter des avantages. Les semoirs avec un rouleau presseur étroit à l'arrière assurent le meilleur résultat de semis, car ils pressent le grain dans le sol et le mettent en contact intensif avec l'humidité. Il peut s'agir dans certains cas d'un rouleau d'une largeur allant jusqu'à deux centimètres pour la profondeur du guidage mais dans la plupart des cas, il s'agit d'un rouleau supplémentaire directement derrière le soc, un rouleau qui suit désigné comme rouleau de pression central. Un rouleau presseur ou rouleau packer qui précède les socs semeurs a aussi un bon effet. Il faut régler les fermetures des recouvreurs et les herse de semis de sorte que la graine ne soit pas secouée ou renversée. Souvent, la terre qui tombe sur le côté après le soc est suffisante. Le roulement améliore et accélère également la montée sur les surfaces sèches et dans les régions à faible pluviométrie.

Débit et densité de semis

Afin d'obtenir un peuplement suffisamment dense et uniforme d'au moins 4 plantes par mètre carré, il faut des débits de semis allant de 2,3 kg jusqu'à 3 kg/ha, ce qui donne une densité de semis de 15 à 25 grains par mètre carré. Il s'agit ici des valeurs recommandées les plus élevées s'appliquant aux conditions normales, et des plus basses pour des conditions de semis optimales de silphie. Une limite de 2,3 kg ou 15 grains devient rapidement critique.



Largeur de ligne et désherbage

D'une part, des largeurs de rangs plus étroites permettent une fermeture plus rapide et une meilleure suppression des mauvaises herbes. D'autre part subsistent, en raison du faible spectre des herbicides utilisables, des écarts d'efficacité, ceci en lien avec le développement très lent de la silphie aux premiers stades. Par conséquent, l'utilisation de bineuses de rangs est malheureusement souvent la seule option pour combattre les mauvaises herbes émergentes. Faire des largeurs de rangée de 37,5 à 75 cm et utiliser à bon escient les bineuses permet la croissance la plus rapide. Pour un désherbage chimique la seule possibilité existante en France se fait en post semi/pré levée uniquement en association avec le maïs.

Fertilisation

Le point de consigne de la silphie au début de chaque année de végétation est fixé, en fonction du rendement escompté, comme suit : 100 à 140 kg N/ha pour 12 à 18 TMS/ha.

Au cours de l'année d'implantation, une dose de départ d'environ 130 kg N/ha est suffisante. En association avec le maïs il convient de procéder à une conduite habituelle du maïs. Des doses excessives d'azote peuvent avoir un effet négatif sur la tenue des plantes et leur sensibilité au stress abiotique et biotique. L'azote peut être administré par voie minérale. La fertilisation avec du digestat est très bien assimilée par la silphie. Cependant, la fertilisation doit avoir lieu relativement tôt afin d'éviter d'endommager le sol et ne pas dépasser 50 m³/ha.

A un niveau de rendement de 15 à 18 TMS/ha, il faut compter sur un prélèvement de 60 à 70 kg /ha Phosphore, 240 à 300 kg/ha potasse, 80 kg /ha MgO ainsi que 280 à 420 kg/ha CaO. Cela signifie qu'il faut impérativement couvrir ses besoins et ses exports pour garantir le rendement et la pérennité de la silphie.

Association Maïs/Silphie implantation la 1ère année

L'ensemencement en tant que sous-ensemencement du maïs est devenu courant pour tirer profit de la culture de couverture dans l'année de mise en place.

Plus particulièrement, de bonnes expériences ont été faites ces dernières années avec le maïs comme culture de couverture avec l'ensemencement de la silphie en tant que graine inférieure, c'est pourquoi ceci est traité ici de manière plus détaillée. Avec le maïs comme culture de couverture, un rendement en maïs de 50 à 80 % de la récolte peut, lors de la première année de silphie généralement improductive/non rentable, être réalisé. De plus, il faut souligner qu'en accompagnement du maïs la pression adventices est moins forte.

La culture de silphie sous culture de couverture du maïs pose en outre des exigences. Pour que la silphie ait assez de lumière, il est nécessaire de réduire la densité du semis de maïs de 50.000 gr/ha à 75.000 gr/ha maxi et de choisir une variété à port de feuilles dressées pour faire passer un maximum de lumière. Le semis doit s'effectuer au semoir monograine en alternant un rang de silphie et un rang de maïs, pour ce faire on utilise des disques spécifiques à Silphie.

Pour l'instant notre société est équipée de disques de chez MONOSEM, KHUN et pour le printemps normalement VADERSTAD. L'année de l'ensemencement, ces surfaces sont traitées comme du maïs. Étant donné que l'utilisation d'ATIC AQUA est autorisée pour le maïs, une lutte efficace contre les mauvaises herbes est assurée. La dose d'application possible ici de 2,6 l/ha ne cause pas de dégâts à la silphie.

La fertilisation doit être effectuée conformément aux quantités d'éléments nutritifs spécifiées dans les préconisations habituelles relatives au maïs.

Pour la récolte du maïs, la silphie est en tout état de cause développée à un point tel qu'elle peut tolérer l'écrasement. En outre, l'enlèvement des chaumes de maïs par mesure d'hygiène contre la pyrale du maïs est possible sans pertes appréciables de la silphie.

La récolte s'effectue avec une ensileuse avec Bec KEMPER ou avec une Coupe DIRECT avec scies latérales.



Caractéristiques

5 à 50 tiges vertes par pied, riche en anthocyane, de section carrée, sur lesquelles se trouvent des feuilles permanentes, qui sont attachées à leur base, ce qui permet de recueillir rosée et pluie.

Potentiel d'invasion de la silphie

Le potentiel d'invasion émanant de la silphie est considéré comme moyen à faible dans la mesure où les plantes ne forment pas de stolons ou de rhizomes profonds. Leurs jeunes plantes se développent lentement et ne présentent qu'une légère invasion.

Silphie

Une culture pérenne (durée d'exploitation connue environ 15 ans) atteint des hauteurs de végétation entre 1,8 et 3,5 m. Soit 10 à 20 tms/ha.

Densité de semis = 2,5 à 3 kg/ha
Coût ha = 1600 à 2000 € (protocole complet semences, engrais starter, désherbage, semis)
Conduite = Semis du 20 avril à début juin
Matériel = semoir monograines
Profondeur = 0,5-1 cm
Pas d'incidence sur sol drainé
Date de floraison = mi-juillet à fin septembre
Date de récolte = 15 août à fin septembre
Pérennité = 15 ans et plus
Zéro phyto après l'année d'implantation
Apport engrais starter phosphaté au semis en ultra-localisé.
Productivité = 12 à 20 TMS/ha
Production Gaz = 300 à 350 L/kg de MS
Soit en moyenne = 4.000 m³ à 4.500 m³ de gaz/HA

Destruction de la culture

La charrue suivie d'un passage de herse rotative suffit à sa destruction ou alors traitement herbicide total (glyphosate), mais la silphie sera encore présente que le glyphosate ne sera plus de ce monde!!!

Résumé

Un problème qui bloquait la mise en culture de silphie par les producteurs de biogaz, était la perte financière de la 1^{ère} année.

Afin de valoriser économiquement la 1^{ère} année, il est possible de semer la silphie sous un couvert de maïs. Couverture maïs la première année : conduite habituelle, mais un semis à une densité faible (50.000-75.000 gr/ha).

- **Silphie** : semis à env. 2,5 - 3 kg/ha (environ 120.000 à 160.000 gr/ha) entre les rangs du maïs, semis superficiel = profondeur max. 0,5-1 cm

- **Date de semis** : mi-avril jusqu'à début juin

- **Semis en un seul passage** : semoir mono-graines

La silphie comme culture pérenne a des avantages pour la couverture du sol, un enracinement intense et profond, la lutte contre l'érosion, une floraison riche et longue, et contribue ainsi à augmenter la biodiversité des plantes cultivées en régions à biogaz.

L'absence de travail du sol dans les systèmes pérennes participe à une fixation du CO₂

Les avantages écologiques de la silphie devraient aider à combattre la mauvaise image de la branche biogaz consécutive aux concentrations en maïs énergie.



POUR PLUS D'INFORMATIONS

Tél. 06 17 87 12 30

marlene@silphie-france.fr



Une dame qui aime beaucoup les chiens accepte de s'occuper du chien de ses voisins en leur absence.
Sa chienne est en chaleur mais elle pense pouvoir garder les deux chiens à l'écart l'un de l'autre.
Or, dès le premier soir, au moment de s'endormir, elle entend du bruit.

Elle se précipite au bas de l'escalier et trouve le chien et sa chienne accouplés !
Comme elle n'arrive pas à les séparer, et malgré l'heure très tardive, elle saisit son portable et appelle le vétérinaire qui décroche en ronchonnant.

Après avoir écouté la dame, il lui donne le conseil suivant :
- Bon, raccrochez et placez votre téléphone près des chiens. Je vais vous rappeler et le bruit de la sonnerie fera perdre son érection au mâle. Il sera ainsi en mesure de se retirer.

Un peu interloquée la femme demande :
- Et vous êtes sûr que ça va marcher ?
- Sûr et certain !... ça vient juste de fonctionner pour moi quand vous m'avez appelé !!!

Un super énarque se retrouve assis à côté d'une petite fille lors d'un vol intercontinental.
L'énarque dit à la petite fille :

- Si on parlait un peu ensemble, il paraît que les voyages passent beaucoup plus vite si on parle avec quelqu'un.

- La petite fille le regarde et dit :

"D'accord, de quoi voulez-vous qu'on parle ?"

- L'homme dit :

"Et si on parlait de physique nucléaire"

- La petite fille lui répond :

"D'accord, mais avant, écoutez-moi bien ... :
Un chevreuil, une vache, un cheval mangent tous la même chose, de l'herbe et pourtant le chevreuil fait des petites crottes, la vache fait des bouses plates et le cheval de gros boulets, comment expliquez-vous cela ???
L'énarque pantois, réfléchit un instant puis doit avouer :

"Ma foi, je ne saurais l'expliquer !"

Alors, sarcastique, la petite fille lui dit :

"Comment voulez-vous que je vous explique ce qu'est la physique nucléaire alors que vous ne maîtrisez même pas un petit problème de merde" !!

Un petit gars et une petite fille vont à la même école et deviennent les meilleurs amis.
Tous les jours ils s'assoient ensemble pour manger leur repas. Ils découvrent qu'ils amènent des sandwiches au poulet presque tous les jours. Et cela pendant plusieurs années, jusqu'au jour où il remarque qu'elle n'a pas de sandwich au poulet.

Il dit : "Pourquoi tu ne manges plus de poulet? Tu n'aimes plus ça?"

Elle dit : "Si, j'aime beaucoup le poulet mais il faut que j'arrête d'en manger!"

"Pourquoi?" lui demande-t-il?

"Parce-que j'ai des petites plumes qui commencent à pousser en bas".

"Montres les moi" lui dit-il.

"OK" elle lève sa jupe, il regarde et dit "c'est vrai, tu as raison. C'est mieux de ne plus en manger".

Lui, continue à manger des sandwiches au poulet jusqu'au jour où il amène un jambon-beurre.

Il dit à la fille "il faut que j'arrête de manger du poulet, je commence à avoir des plumes là moi aussi".

Elle demande si elle peut voir ça, alors il baisse sa culote pour lui montrer.

Elle dit : "Oh mon Dieu, c'est trop tard pour toi! tu as déjà le cou et le gésier!!".

Une dame âgée va voir son docteur :
"Docteur, j'ai un petit problème avec mes gaz !!!
Bon ce n'est pas trop grave, ils ne sentent jamais mauvais et sont toujours silencieux. Pour vous dire, ça doit faire dix fois que j'ai péti dans votre cabinet et je suis certaine que vous ne vous en êtes pas aperçu car ils sont sans odeur et silencieux..."
Le docteur : "Je vois je vois... je vais vous donner ces pilules et revenez me voir lundi prochain ..."
Lundi arrive, la dame revient :
"Docteur, je ne suis pas très contente des pilules que j'ai prises, mes gaz restent silencieux mais ils puent, une véritable infection ..."
Le docteur : "Très bien, maintenant qu'on a réussi à dégager vos sinus, on va s'occuper de vos oreilles ...".



EQUI-RESSOURCES
VOTRE RÉFÉRENT
EMPLOI & ORIENTATION
DANS LA FILIÈRE ÉQUINE

VOUS RECHERCHEZ UN EMPLOI
Postulez en ligne

ORIENTATION
Informez-vous sur les métiers & formation

MARCHÉ DE L'EMPLOI
Découvrez les études de l'observatoire

 **équi-ressources**
i/ce

Emploi & orientation

www.equioresources.fr

Vous recherchez en Normandie

 Un emploi en agriculture

 Un.e Collaborateur.trice

 09 73 033 200

 09h00 - 12h30 & 13h30 - 17h00

 emploinormandie@anefa.org

www.lagriculture-recrute.org



Magasins ouverts aux particuliers
du lundi au vendredi



semences, fertilisants,
produits de protection
des cultures, aliments
pour les animaux,
matériel d'élevage



Nos dépôts :

Anisy, Creully-sur-Seulles, Le Molay-Littry,
Nonant, Norrey, Rampan, Sept Vents,
Tour-en-Bessin, Vieux

Siège social : Creully-sur-Seulles
Tel : 02 31 71 25 00
www.coopcreully.com



CANAPPEVILLE

CFA - CENTRE DE FORMATION EN ELEVAGE

Formations adulte et apprentissage
en élevage bovin et porcin



BPA

CQP

BPREA

CS conduite d'élevage

BTS Productions Animales

Initiation et perfectionnement

PORTES OUVERTES

Vendredi 11 février

Samedi 12 mars (avec marché fermier)

Vendredi 8 avril

27400 Canappeville - Tél 02.32.50.51.71
www.cfa-cpse-canappeville.fr



L'essentiel & plus encore



pour me former aux
métiers de demain,
j'ai choisi le


**CFA-CFPPA
de Sées**



formations en apprentissage
formations adultes

agriculture et élevage | métiers du cheval
nature et environnement | services | formations courtes

www.lap61.fr



Résolument tourné vers l'avenir,

Conscient des défis agroécologiques à relever,

Notre Lycée agricole accueille

Les jeunes de la 4^{ème} au BTS :

- 4^{ème}-3^{ème} de l'enseignement Agricole
- Bac Professionnel Agroéquipement
- Bac Pro Conduite et gestion de l'exploitation (CGEA)
- Bac Pro Services aux personnes et au territoire (SAPAT)
 - BTS ACSE (par Apprentissage)

Contactez-nous au 02 33 67 99 00

Ou sur notre site internet : www.giel-don-bosco.org

VOUS ÊTES TOUJOURS LÀ POUR LUI



NOUS SERONS TOUJOURS LÀ POUR VOUS.

NOTRE ASSURANCE
MULTIRISQUE AGRICOLE
VOUS SÉCURISE
DANS L'EXERCICE
DE VOTRE ACTIVITÉ.

Pour plus d'infos
contactez-nous
au 02 31 55 30 30

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



NORMANDIE

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORMANDIE, Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 15 Esplanade Brillaud-de-Laurjardière, CS 25014, 14050 CAEN CEDEX 4, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Caen sous le numéro 478 834 930. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le numéro 07 022 868.

Crédit photo : Getty Images. BETC



Groupama

CENTRE MANCHE
la vraie vie s'assure ici



 groupama.fr



 N°Cristal 09 69 36 10 11 *

*Informations, sinistres, santé.

LES EXPERTS de vos voyages

BOUBET



Location d'autocars Grand Tourisme avec
conducteurs pour tous vos déplacements en France ou à l'étranger.

Selectour Afat



Boubet Voyages

Organisateur de voyages
en groupes pour un séjour,
un circuit, un week-end,
une croisière...



www.boubet.fr